Roubaix, 7 36 — Bondues, 7 45 — Tourcoing, 8 05 — Tourcoing-les-Frances, 8 12 — Roncq, 8 20 — Mouvaux, 8 27 — Arrivée à Comines, 9 15.

Retour : Comines, 10 30 — Départ de Lille, 11 00 — Arrivée à Halluin, 11,37 — Roncq, 11,52 — Tourcoing-les-Frances, 11,59 — Tourcoing, 12 07 — Bondues, 12 17 — Croix-Wasquehal, minuit 22 — Lille, minuit 36.

Il ne sera fait aucun enregistrement de bagages. Les billets peuvent être pris à l'avance. Le nombre des places est limité.

Chronique Locale

ROUBAIX

Un Accident au Cimetière

Jeudi après-midi, vers cinq heures, une dame Gédée Buffet, demeurant rue Jacquart, cour Masurel, travaillait, avec une de ses filleules, le cimetière de Roubaix.

Elle passait près d'un monument que M. Doroubaix, marbrier à Croix, monte en ce moment, lorsque son mari — on ne voit que rarement dans notre cimetière — saisissant un outil assez lourd le lui laisse tomber sur le pied et prit la fuite.

Une entorse se produisit rapidement et il fut impossible à Mme Buffet de faire un pas. Une dame Mansart fit une quête parmi les personnes présentes, afin de louer un fiacre et faire transporter la blessée à son domicile.

Outrages aux agents

On nommé Alfred Vanpoyembrouck, âgé de 17 ans, manœuvre, demeurant rue du Grand-Chemin, a été arrêté pour outrages aux agents et écroué au dépôt.

Les contraventions

Dans la journée d'hier la police a dressé sept contraventions : 1er sexe 3, défaut de fixer de bicher de place 1, infraction au règlement des bicyclistes 1, infraction au règlement des cochers de place, 2.

Bouchée de pain

Le comité d'organisation de la tombola qui aura lieu chez M. Léonard Vandendorpe, angles des rues de Naples et Italie, le 3e prix de la « Bouchée de Pain et du Refuge de nuits », s'est réuni jeudi soir afin de prendre quelques dispositions pour activer la vente des billets de tombola. Il a décidé ensuite d'organiser, pour le mois prochain, un grand concert artistique dans lequel M. Léonard Vandendorpe au profit de la même œuvre.

Ce comité qui se compose de M. Augustin Bernard, président, Léonard Vandendorpe, père, vice-président, Léonard Vandendorpe, fils, secrétaire, Georges Delcambre, secrétaire-adjoint et de MM. Eugène Delcambre, Jérôme Delcambre, Henri Prouvost, Albert Delmasure, Julien Vossabergs, Camille Gallo, Camille Nagels, Emile Camille, sera prêt de remercier les personnes généreuses qui ont déjà répondu à son appel en envoyant leurs dons et invitent les personnes désireuses de rendre service à une œuvre aussi humanitaire de bien vouloir lui envoyer leurs lots le plus tôt possible au local, estaminet Vandendorpe, angle des rues de Naples et d'Italie.

Des billets de tombola sont en vente au dit local et chez tous les membres du comité.

TOURCOING

Funérailles de M. Emile Dujardin

Hier matin ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de M. Emile Dujardin dont nous avons annoncé la mort.

Le deuil était conduit par les frères du défunt.

Dans l'affluence des assistants nous avons remarqué : MM. Sénéhar et Lecomte, adjoints au maire, Cordier et Ducolombier, conseillers municipaux, Bouffier, commissaire de police, Mahieu, secrétaire général honoraire de la mairie, Vasseur, archiviste de la ville, Monin, proviseur du lycée, Bugnicourt, économe du lycée, Dulhantel, économe du hospice, François Masurel, président de la société de géographie, Ronte, directeur du conditionnement, Frère, président de l'Union commerciale, etc., et une délégation des Anciens Elèves du lycée de Tourcoing.

Parmi les nombreuses couronnes données par la famille et les amis du défunt, nous avons admiré une superbe couronne offerte par l'Association des anciens élèves du Lycée.

Au cimetière, un ancien élève a prononcé quelques mots d'adieu au nom des anciens du Lycée de Tourcoing et s'est exprimé en ces termes :

Avant que la tombe ne se ferme, cher Emile, nous tous qui t'avons aimé, nous venons te dire adieu.

Nos cœurs saignent encore des souffrances de ton agonie si douloureuse! l'impitoyable mort qui te ravit à nous si prématurément.

Notre affection ne refuse à cette brutale séparation et ton souvenir sera pour nous toujours vivace; heureux et tes regrets peuvent adoucir la douleur des tiens.

A tes cendres, nos adieux émus! mais à ton âme, si bonne, si belle, notre espérance de la revoir.

La foule s'est retirée profondément impressionnée.

La question sociale au Théâtre

Nous rappelons que c'est ce soir, samedi, à 8 heures 1/2 précises, qu'aura lieu au Café de la Poste, la conférence donnée sur « la question sociale au théâtre », sous les auspices du Cercle V. Hugo, par M. Joseph Mouraux, licencié ès-lettres.

M. P. Desmet, président du Cercle, se tiendra, dès 7 h. 30, à la porte du théâtre pour les personnes qui désirent assister à cette soirée, et qui n'auraient pas reçu d'invitations.

Le Cercle V. Hugo se permet de compter sur la présence de MM. les directeurs d'école et de MM. les adjoints, que le service ne retiendra pas. (Nous n'oublions pas Mesdames les directrices et adjointes).

Accident de travail

Hier matin, un accident s'est produit dans la forge de l'établissement Lorthiois-Motte fils. Un forgeron, Jean-Baptiste Davaine, âgé de 50 ans, a été blessé au front, à la jambe droite et a reçu une contusion à l'œil droit. C'est au fil de fer qui s'est enroulé autour d'un arbre et lui a fouillé le visage.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Vanheuvelle. Il subira une incapacité de travail de trois semaines.

Sporting-Club

Le « Sporting-Club Tourquennois » organise pour ses membres actifs un grand concours de tennis.

Ce concours aura lieu au mois de septembre prochain.

Nous donnerons ultérieurement le programme de cette fête qui promet d'être très brillante.

Les membres protecteurs inscrits jusqu'au 15 juillet prochain, pourront avoir leur famille, prendre part à ce concours.

Banquet de la Saint-Mamert

Bien que depuis le 14 mai, la Saint-Mamert ait fui sur les ailes du temps, nos vaillants pompiers se sont réunis, hier, à dîner également lundi prochain à deux heures de l'après-midi en un traditionnel et gai banquet auquel assisteront des délégations de tous les corps des sapeurs-pompiers des environs.

Anciens sous-officiers et soldats

Dimanche prochain, 19 juin, à 9 heures 1/2 très précises du soir, les membres de la Société des anciens sous-officiers et soldats de Tourcoing se réuniront en assemblée générale, au siège de la Société, rue Leclercq, rue Blanqueret. Présence indispensable.

Nomination d'un nouveau président — Collations — Admission de nouveaux sociétaires — Décision à prendre pour le 14 Juillet.

Examens du Certificat d'études primaires

Hier eut en lieu à l'école de garçons de Blanc-Seau, les examens du Certificat d'études primaires pour les écoles de garçons du canton Sud.

Sur 196 inscrits, 192 se sont présentés et 150 ont été reçus.

Le premier prix départemental a été obtenu par M. Jules Gracia, de l'école de la rue du Plocon ; le deuxième prix, par M. Marcel Allard, de l'école de la Croix-Rouge, et le troisième, par M. Julien Becart, de l'école de la rue des Cinq-Voies.

Voici les épreuves qui ont été imposées aux élèves :

DICTÉE

Les avantages d'une Société de secours mutuels. — Les ouvriers et tous ceux qui vivent à la journée, se trouvent tout à coup sans ressources quand la maladie les empêche de travailler. Ils sont obligés alors de compter sur la bonne volonté de leurs voisins et de leurs amis qui, n'ayant eux-mêmes que le nécessaire et étant obligés de travailler tout le jour, ne peuvent que difficilement leur venir en aide. On dit aussi que à faire une bonne commune, dans laquelle les associés versent tous les mois en tous temps un modique sous, modique qui, multiplié par la nombre de sociétaires, devient très importante.

La charge est si légère que les moins riches la supportent sans trop de peine; et le bénéfice est considérable, car si la maladie survient, non-seulement on reçoit pour rien la visite du médecin de la Société, et les remèdes fournis par le pharmacien, mais encore une petite somme qui remplace jusqu'à un mois de gain journalier.

Mon père dit qu'un bon ouvrier qui fait partie d'une bonne société de secours mutuels ne dépend plus de personne.

Composition française. — Rappeler-vous ce qui a été dit à l'école touchant l'usage habituel et l'abus du tabac et des liqueurs.

Arithmétique. — Un ouvrier dépense 2 fr. 50 par jour en moyenne. Au bout de l'année 1896, il avait économisé 763 fr. Combien gagnait-il par jour? Il y a eu dans l'année 281 jours de travail.

— Un pilier a 3 mètres en superposant 5 pièces obliques de 1 m. 25 d'arête. Calculer la hauteur et le volume de ce pilier sachant que le poids total, sachant que le décimètre cube de pierre pèse 2 kg 7 décagrammes.

Dessin (au crayon seulement). — 1° Tracer à main levée un milieu de la feuille une circonférence dont le diamètre soit environ égal aux deux tiers du petit côté de cette feuille.

2° Diviser à vue la circonférence en cinq parties. Numérotar les points de division 1, 2, 3, 4, 5.

3° Tracer à main levée les cordes 1-3, 3-5, 5-2, 2-4 et 4-1, ce qui déterminera un pentagone régulier central.

4. Joindre au centre les sommets de ce pentagone, puis effacer la gamme les côtés du polygone central.

5. Joindre au centre les points numérotés 1 2 3 4 et 5. l'ornement ainsi construit représente une étoile à cinq pointes.

Conférence à la « Coopérative »

Hier soir a eu lieu, à la salle de la *Coopérative*, une conférence organisée par le Syndicat national des chemins de fer.

Le citoyen Guérard, secrétaire général, a pris la parole devant deux cents personnes environ et a démontré l'opportunité du rachat des chemins de fer.

Après le vote d'un ordre du jour approuvant les thèses développées par l'orateur, la séance a été levée sans incident.

Wattrelos. — *Enseignement primaire.* — Par arrêté du 15 courant, M. Richard Lempire, instituteur, à Outreaumont est nommé instituteur-adjoint, à l'école du Plouys, en remplacement de M. Chantraine.

Croix-Rouge. — Dimanche 19 juin 1898 à quatre heures, réunion générale de l'*Association des anciens élèves de l'école de la Croix-Rouge.*

Les sociétaires qui par oubli n'auraient pas reçu de convocation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Croix. — *Cantines scolaires.* — Hier soir, à en lieu à la Mairie, une réunion de la Commission chargée de la mise en fonctionnement des cantines différentes questions qu'elle doit résoudre à bref délai pour faire fonctionner la cantine de l'école de la rue de l'Alouette.

Une réunion nouvelle aura lieu très prochainement.

Une tentative de vol avec escalade

Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Couvreur, propriétaire, rue Neuve-de-Roubaix, qui habite rue du Boulevard à Croix fut désagréablement surpris vers 2 heures 1/2 d'entendre du bruit dans son jardin. Il sortit du chambre, ouvrit une croisée, puis il tira un coup de revolver sur une forme humaine. Il parait même qu'un complice satisfaisait en ce moment un besoin intime.

Un autre compagnon essayait la serrure d'une porte : mais au bruit de la détonation tout avait disparu.

Néanmoins, M. Couvreur croit qu'on lui a enlevé quelques bouteilles de bière. Il a déposé une plainte par écrit à M le maire de Croix et promet une bonne récompense à qui lui fera connaître ces voyageurs intempestifs.

— On nous prie d'insérer la communication suivante :

Les adhérents de l'Union sociale (section du centre et du Tertin) se réuniront aujourd'hui samedi à 8 heures du soir chez M. Beaussin, Grand'Place.

Ordre du jour : Distribution des cartes, perception des cotisations.

Les membres du Comité de la section du Crénet se réuniront ce soir, à 8 heures 1/2, chez M. Lequenne, estaminet de l'Enfer, rue du Progrès.

Ordre du jour : Formation d'un nouveau groupe.

Mouvaux. — *Séance du Conseil municipal du 16 juin.*

La séance est ouverte à 8 heures 1/2. — Douze membres seulement sont présents. M. le maire, président regrette, que pour cette séance aussi nombreuse, on ait dû faire la formation du budget primitif de 1899, les conseillers ne soient pas plus nombreux.

Il est donné lecture du budget vicinal proposé par M. l'Agent-voyer, en recettes et en dépenses à la somme de 2871 francs. Le budget est favorable.

Lecture est faite ensuite du budget primitif de la commune pour 1899.

Sur l'article 1. **Remises du percepteur pour impositions communales.** — M. le maire fait observer que cet article diminue le budget par suite de l'art. 57 de la loi du 13 avril 1898 qui ordonne le versement du produit des 3 centimes dans la caisse du Trésor. — Dudemaine des sartes, percepteur.

Sur l'article : **Subvention aux pompiers en cas d'incendie.** — M. Cordier fait observer que la trame des pompiers est peu convenable et qu'il serait bon de voter une somme de 3 ou 400 francs pour leur assurer un traitement et une tenue un peu plus propre que ceux qu'ils ont.

M. le maire fait observer que M. Cordier n'ait pas formulé sa proposition lors de la formation du budget additionnel; mais il faut attendre la session d'août de cette année pour savoir s'il y aura des fonds en caisse pour cette dépense.

Sur l'article : **Subvention à l'Association d'Alsace-Lorraine.** — M. le maire fait une proposition des élèves Holzwarth est toujours la même et qu'il est bon de reconnaître à l'infirmière des secours comme ceux qu'ils ont eu en 1897.

Sur l'article : **Fournitures classiques et livres des prix.** — M. le maire dit que le nombre des élèves des écoles communales étant diminué par suite de la création des écoles libres, il propose de réduire cet article de 1500 à 1400 francs.

M. Louis Picavet. — On pourrait le conserver et employer le surplus en achat de vêtements pour tous les enfants pauvres.

M. le maire lui dit qu'il sait bien que c'est impossible surtout qu'il n'existe pas de caisse des écoles.

M. Renaut dit que c'est un moyen détourné de voter un acte que les conseillers libres, mais que ils veulent prodiguer des fournitures ils n'ont qu'à intéresser les écoles publiques.

M. Louis Picavet. — Il est très vrai comme vous entendez la liberté.

M. Renaut. — Les patrons l'entendent bien mieux la liberté, en refusant du travail à ceux qui envoient leurs enfants dans les écoles publiques.

M. le maire met fin à la discussion en disant que cette question a été déjà assez discutée et qu'il est inutile d'y revenir puisqu'un arrêté du Conseil d'Etat a interdit en assemblée générale, le 4 février 1898, la Société cafe Leclercq, rue Blanqueret. Présence indispensable.

Nomination d'un nouveau président — Collations — Admission de nouveaux sociétaires — Décision à prendre pour le 14 Juillet.

Examens du Certificat d'études primaires

Hier eut en lieu à l'école de garçons de Blanc-Seau, les examens du Certificat d'études primaires pour les écoles de garçons du canton Sud.

Sur 196 inscrits, 192 se sont présentés et 150 ont été reçus.

Le premier prix départemental a été obtenu par M. Jules Gracia, de l'école de la rue du Plocon ; le deuxième prix, par M. Marcel Allard, de l'école de la Croix-Rouge, et le troisième, par M. Julien Becart, de l'école de la rue des Cinq-Voies.

Voici les épreuves qui ont été imposées aux élèves :

DICTÉE

Les avantages d'une Société de secours mutuels. — Les ouvriers et tous ceux qui vivent à la journée, se trouvent tout à coup sans ressources quand la maladie les empêche de travailler. Ils sont obligés alors de compter sur la bonne volonté de leurs voisins et de leurs amis qui, n'ayant eux-mêmes que le nécessaire et étant obligés de travailler tout le jour, ne peuvent que difficilement leur venir en aide. On dit aussi que à faire une bonne commune, dans laquelle les associés versent tous les mois en tous temps un modique sous, modique qui, multiplié par la nombre de sociétaires, devient très importante.

La charge est si légère que les moins riches la supportent sans trop de peine; et le bénéfice est considérable, car si la maladie survient, non-seulement on reçoit pour rien la visite du médecin de la Société, et les remèdes fournis par le pharmacien, mais encore une petite somme qui remplace jusqu'à un mois de gain journalier.

Mon père dit qu'un bon ouvrier qui fait partie d'une bonne société de secours mutuels ne dépend plus de personne.

Composition française. — Rappeler-vous ce qui a été dit à l'école touchant l'usage habituel et l'abus du tabac et des liqueurs.

Arithmétique. — Un ouvrier dépense 2 fr. 50 par jour en moyenne. Au bout de l'année 1896, il avait économisé 763 fr. Combien gagnait-il par jour? Il y a eu dans l'année 281 jours de travail.

— Un pilier a 3 mètres en superposant 5 pièces obliques de 1 m. 25 d'arête. Calculer la hauteur et le volume de ce pilier sachant que le poids total, sachant que le décimètre cube de pierre pèse 2 kg 7 décagrammes.

Dessin (au crayon seulement). — 1° Tracer à main levée au milieu de la feuille une circonférence dont le diamètre soit environ égal aux deux tiers du petit côté de cette feuille.

2° Diviser à vue la circonférence en cinq parties. Numérotar les points de division 1, 2, 3, 4, 5.

3° Tracer à main levée les cordes 1-3, 3-5, 5-2, 2-4 et 4-1, ce qui déterminera un pentagone régulier central.

4. Joindre au centre les sommets de ce pentagone, puis effacer la gamme les côtés du polygone central.

5. Joindre au centre les points numérotés 1 2 3 4 et 5. l'ornement ainsi construit représente une étoile à cinq pointes.

Conférence à la « Coopérative »

Hier soir a eu lieu, à la salle de la *Coopérative*, une conférence organisée par le Syndicat national des chemins de fer.

Le citoyen Guérard, secrétaire général, a pris la parole devant deux cents personnes environ et a démontré l'opportunité du rachat des chemins de fer.

Après le vote d'un ordre du jour approuvant les thèses développées par l'orateur, la séance a été levée sans incident.

Wattrelos. — *Enseignement primaire.* — Par arrêté du 15 courant, M. Richard Lempire, instituteur, à Outreaumont est nommé instituteur-adjoint, à l'école du Plouys, en remplacement de M. Chantraine.

Beaucoup de nos concitoyens font demander au Comité qu'en avantage leur procurera dimanche la carte prise à l'avance pour à 1fr. 50. Voici la marche à suivre : Une porte spéciale, en face de la rue Pâtou, sera ouverte une demi heure avant celle des guichets, soit à quatre heures précises, pour toutes les personnes ayant leur cachet.

Un nombre de chaises égal à celui des billets pris à l'avance seront placées à proximité de l'estrade. Entrés longtemps avant la foule, les détenteurs de billets à 1 fr. 50 pourront donc choisir tout à leur aise la place qui leur convendra le mieux.

Mlle Berthe Bassonville arrivera à cinq heures précises et fera son entrée suivie des demoiselles d'honneur par la porte principale du Palais-Rameau.

***

Le maestro Charpentier arrivera aujourd'hui à midi pour mettre la main aux derniers préparatifs de la solennité de dimanche. Divers arrangements confiés à M. Pyat, chef mécanicien du théâtre, ont été faits à l'intérieur du Palais-Rameau. Des gradins seront élevés de chaque côté pour contenir les exécutants.

M. Hanotin, adjoint au Maire de Lille, a bien voulu donner à M. Charpentier, notre chef, à faire la décoration de plantes que lui demandait le comité.

M. Charpentier amène avec lui pour se joindre à l'orchestre Mlle Linguin, harpiste de l'Opéra-Comique, et M. Petit, trompette solo des concerts Colonne. Ajoutons que M. Bacquerelle, trompette trompette de notre orchestre, qui était absent lors de la première audition, aura repris dimanche sa place au pupitre.

***

Pour mettre un terme aux sollicitations qui lui sont adressées par un grand nombre de personnes, le Comité informe le public qu'il ne sera accordé aucune entrée de faveur à qui que ce soit.

Le comité devoir en même temps déclarer qu'il ne reconnaîtra aucune dépense, aussi minime soit-elle, qui n'ait été autorisée par une signature du président.

Accident

Hier, vers une heure de l'après-midi, Mme Marie Jolet, femme Vandoudenkoom, âgée de 63 ans, ménagère, demeurant rue du Faubourg des Postes, 42, passant rue Nationale, est tombée sur la bordure du trottoir et s'est fracturé une jambe.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 17 juin

Présidence de M. Dassonville, vice-président
Ministère public : M. Houzeix, substitut.

Faux témoignage

La femme Adèle Carré, de son vrai nom Sophie Carl, 53 ans, journalière à Roubaix, qui fit à l'audience du 16 mai la fausse déposition que l'on sait, en a rendu compte à la justice.

Henri Tacoon, son amant, et Adolphe Ingels, étaient inculpés de faux témoignages. Ils ont été jugés du 8 au 9 mai.

Alexandre Masse 49 ans, limonadier rue de Condé prévenu, lui qui avait été frappé par Ingels, Florin Charles, 39 ans, tisserand, 5, rue des Palmiers, qui avait accusé Tacoon et Ingels des coups. Zélie Masse, 18 ans, employée, qui était accourue au secours de son père, et Matilde Bandry, 22 ans, qui avait été témoin de la rixe, sont venus dès le lendemain Ingels et Tacoon s'en vanter, tous les témoins les reconnaissent formellement.

Mme Adèle Carré confirme audiencemment contre eux tous que les deux hommes ont passé la soirée et la nuit avec elle.

L'interrogatoire

A l'audience, Sophie Carl, qui est mal notée à Roubaix, maintient encore ses dires, mais elle se rétracte en partie et dit à M. Ingels qui maintenant est assis après qu'à minuit.

Alexandre Masse maintient aussi ses premières déclarations. Une vingtaine de témoins défilent en criant : Vive la société! Masse répondit : Vive Eugène Ingels.

Il est sûr et certain d'avoir reconnu à la lueur du gaz, Tacoon le frappant et Ingels frappant Florin.

Il était minuit et demie.

Alexandre Masse les connaît parfaitement, depuis longtemps, ce n'est pas un complaisant.

La bande venait de la rue de Condé du côté opposé à celui où s'après la femme Carl se trouvait Ingels et Tacoon.

Le témoin n'a jamais vu de dispute avec son père.

Zélie Masse a vu Tacoon frapper sur son père, et Ingels frapper sur Florin. Elle les a reconnus parfaitement. Elle a reconnu Ingels et Tacoon parfaitement du vue.

Matilde Bandry qui avait porté des bouteilles pour M. Masse a parfaitement reconnu Ingels qui a dit en la quittant : « C'est après tout que je cherche » et Florin qui criait : « Ne frappez pas mon père le vieux ».

Tous les agresseurs faisant partie de la même bande, en tête de laquelle marchaient Ingels et Tacoon.

Matilde Bandry a vu le 9 mai passer ensemble Ingels et Tacoon qui ont demandé, Ingels disait à Tacoon : « Tu vas en avoir un coup, fait de la bière, propagande hier. » Il était 10 h. 1/2 au plus tôt et il h. au plus tard.

Témoins à décharge

Achille Bayardin, cabaretier, a laissé sortir Tacoon, Ingels et Florin, parti par derrière à minuit. Ils n'étaient pas sortis avant.

Ernest Barbier, cordonnier, les a vus chez eux tous trois, à table, achevant un repas, à une heure du matin. Ils avaient l'air très calmes.

Elisabeth Cosmas, femme Barbier, soigneuse, confirme la déposition de son mari. Elle n'a vu que des jettes sur la table. Ils a causé avec les trois individus qui lui ont dit avoir fini de souper.

M. le Président fait observer que ils étaient sortis du cabaret Dujardin à minuit et demi, et qu'ils étaient chez eux à une heure.

Le témoin n'a pas rencontré de manifestation.

Jules Mauvart est entré à 10 h. 1/2 avec Ingèles chez Dujardin et ils ont consommé jusqu'à minuit moins. Ils sont sortis vers 12 h. 1/2 tous ensemble. Ingels, ni Tacoon n'ont avant quitté le cabaret.

Il a rencontré sers une heure une manifestation d'une quinzaine d'individus qui venait par la rue de Condé prolongée. Le témoin a entendu crier devant la porte du cabaret de Lau et jeter une brique. Il croit que ce n'est pas Ingels qui a jeté. Il n'a pas reconnu à la voix. Mais il ne peut pas dire si depuis minuit et demi ils ont sortis de chez Tacoon. La bande était très nombreuse après la rixe vers la Pile.

François Bandry, terrassier, sortait de chez Lau vers douze heures et demi. Il a vu passer et revenir une bande d'une dizaine d'individuals venant de la rue de Condé, vers une heure et demie. Il n'a pas vu dans cette bande Ingels et Tacoon.

Jules Planque, couvreur, confirme cette déposition. Il ne connaît et ne reconnaît n'a reconnu ni Tacoon ni Ingels. Mais il a vu la bande venir de la rue de Condé.

Henri Lendan, cabaretier, rue de Condé, étant sorti sur le seuil de son cabaret vers minuit et demi une heure, les manifestants A. Masse et Florin ont dit qu'ils n'étaient pas sortis.

Jules Vermeulen, rue de Condé, affirme que Ingels s'est levé à 10 heures 1/2, le lundi, et a passé la matinée chez lui. Il n'a pas dû sortir avant midi.

Hortense Imbrecht l'a vu sortir de chez lui « au chaud » à 10 heures 1/2, et aller à la boulangerie. Elle ne l'en a pas vu sortir.

Martial Henry, ouvrieur, patron de Tacoon, affirme que Tacoon a travaillé 12 heures du matin le lundi à 10 h. 1/2, 10 h. 34. Il l'a vu à plus d'une demi-heure de la rue de Condé.

Le témoin, malheureusement, n'a pas tenu son registre ce jour-là.

Réquisitoire et plaidoiries

M. Houzeix, substitut, rappelle les faits et les dépositions des témoins à charges. Il rappelle le faux serment fait par la femme Carl devant la deuxième chambre pour sauver son amant et Ingels.

Les témoignages chargés sont désintéressés. Celui de la femme Carl est faux.

Les magistrats de la deuxième Chambre n'ont pas hésité à condamner Tacoon pour avoir frappé Masse et Florin à l'heure de l'alibi. Ingels et Tacoon n'ont pas même interjeté appel.

Cependant les manifestations ont été ouverte. Aucun témoignage n'est venu confirmer celui de la femme Carl. Les sœurs Barbier sont pu préciser entre eux leurs rôles et leurs dépositions ont montré une contradiction entre ces témoignages et ceux des témoins à charge. Le témoin Cosmas, pour séparer l'estaminet Lau du domicile de l'accusé, Ernest Barbier ne sont arrivés sur le théâtre de l'affaire qu'après minuit.

Les autres témoignages ne prouvent rien.

C'est donc avec la plus entière et la plus parfaite conviction que M. Houzeix requiert l'application de la loi.

Me Parmentier, défenseur de la femme Carl, fait appel à l'équité du tribunal. Il demande, en toute justice, le chose jugée et l'apparente acquisition d'Ingels et de Tacoon. Il demande, en outre, le sursis, par suite de simples considérations pratiques.

Mais le législateur lui-même laisse parfois remettre en question la chose jugée, il permet la révision de certaines procès.

M. Parmentier ne plaide pas les circonstances atténuantes, il demande, au contraire, que le tribunal cherchant à sauver son amant. Elle n'a jamais été coutumière de ses mensonges.

Depuis un mois elle est détenue et comme le jour où on la fait à la deuxième chambre, associée entre ses deux amants, elle a cédé à l'entraînement, à la fureur lui-même, l'a engagée de toutes les façons à passer un aveu. Elle s'est refusée. Pourquoi? Puisque Ingels et Tacoon étaient innocents, pourquoi les faits étaient peu graves. Le risque serait trop grave pour un résultat inconnu. Aussi M. Parmentier croit fermement à l'innocence de Carl Adèle.

M. Parmentier rappelle à son tour les faits et en tire ses déductions. Les témoignages concordent à établir que les deux hommes sont calmes. Et s'il y a une bagarre, un incroyable poniatowski lancé un n'a d'autre témoin qu'Adèle Carl pour affirmer qu'ils ne sont pas sortis, n'est-ce pas la preuve qu'on n'est pas sûr de leur alibi? Les deux témoignages sont faciles à obtenir.

Le tribunal a pu être trompé. Le fils Masse bâtonné a failli le tromper et poursuivant le sieur Carpentier pour des faits nommés inexacts.

La vérité, c'est que le maire et après cette élection, on ne se possédait plus.

Il les témoins à charge qu'n'hésitent pas à accuser, que un n'a pas vu Ingels et Tacoon, qui ont chez eux prêté à se coucher pour sa fille ; contradictions entre elle et Florin, tous les deux intéressables.

M. Parmentier es vient affirmer au témoignage de Matilde Bandry, contredit par les trois derniers.

Cet exemple fait pour à guide cette jeune fille. Il conclut à l'acquittement.

Jugement

Le tribunal, après un délibéré de 25 minutes, rendu dans la salle d'audience et condamné Sophie Carl à six mois de prison.

TOURCOING

Accident industriel. Homicide par imprudence. — Un accident survenu hier soir est regrettable. — Le 26 août, Marie Elas, 13 ans, blanchisse chez M. Albert Duvillier à Tourcoing, est la main droite prise dans un engrenage, puis le bras, puis la tête et une partie du corps. L'accident entraîna la mort.

Sur le rapport de M. l'inspecteur du travail Gillet, M. Duvillier a été poursuivi pour homicide involontaire, et contravention à l'article 14 du décret du 10 mai 1893 qui prescrit de séparer les ouvriers des poulies, engrenages, etc., 2° d'avoir employé cinq filles mineures de moins de 18 ans à des machines insuffisamment protégées.

M. Duvillier faisait ses tingt-huit jours quand l'accident s'est produit. Son avocat, Me Bardoux, affirme que c'est de son propre chef qu'il appelait quelquefois des enfants à remplacer des hommes chargés de machines dangereuses.

M. Duvillier a donné au père 1600 francs à titre de dommages-intérêts pour la mort de son enfant âgée de 13 ans. C'est peu.

M. Boyer-Chammard demande soit son acquittement, soit une désignation d'experts. Jugement à huitaine.

APPAIRES DIVERSES

Le tribunal a condamné Antonin Moulin, 60 ans, sans domicile, à 15 jours de prison. Barbier, — Charles Lecocq, 47 ans, sujet belge, à un mois et 5 fr. pour coups à sa femme et ivresse, rue Octave Strubbe, 24 ans, à un mois pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Marie Rolet, 45 ans, de Roubaix et Alexandre Maquinay, à 1 mois pour stellérat et complicité ; Léonel Lepley et Jules Tubant, de Lille, à 20 jours pour défaut pour vol ; Jules Tyrer, 27 ans, de Roubaix, à 1 mois pour coups ; Henri Vollekindt, 31 ans, de Wattrelos, à 1 mois pour coups ; Adolphe Dalain, 16 ans, de Lille, à 1 jour pour vol ; Victor Devolder, 16 ans 1/2, sujet belge, à 6 mois pour coups.

Albert Delayes, de Lille, à 2 mois et 15 fr. pour rebellion, outrages et ivresse. — Henri Dhenes, 38 ans, disant à Roubaix, à 4 mois et 5 fr. pour coups, rébellion et ivresse. — Isidore Bagels, 1 an et 16 francs pour outrage public à la pudeur. — François Dehaust, 65 ans, de Roubaix, de Flers, à Wattrelos, 25 fr. pour coups infligés le 9 mai au vieux Ingels à Tourcoing. — Jules Dupont, 1 an et 5 francs pour coups infligés le 5 mai au vieux Jules Rubaux, 45 ans, tisserand. — Paul Sauvage, d'Armentières, à 6 fr. d'amende pour ivresse. — Jules Dupont, 1 an et 5 fr. pour coups. — Ernest Dubreuil, 24 ans, de Roubaix, 15 jours et 5 fr. avec sursis. Pour outrage et ivresse, à 16 mois de prison. — Alexandre Dupuis, 1 an et 5 fr. pour coups sur préjudice de Philomène Vanhille, veuve Marchand.

— 25 ans, cabaretier, 14 fr. pour violence à Lille, acquittée sur opposition du sieur Lille, de Tourcoing, condamné par défaut à 2 mois et 25 fr. pour vol.

Nouvelles à la Main

Une petite bonne entre hier, chez le pharmacien, et lui présente une ordonnance sur laquelle se trouve indiquée une potion renfermant deux décigrammes de strychnine.

Le pharmacien prend avec le plus grand soin le dangereux remède.

— Soyez donc pas si regardant, s'écrie la bonne, c'est pour une orphelinat.

BRUIE-MAROU.

Kermesses, Fêtes, Jeux, Tirs, etc.

Dimanche 19 juin. — Fête communale de Lille. — Kermesses à Lille Moulins, Lille Bondues, Roncq, Houtkerque-Wesques, Lambersart, Wattrelos, Warcoing. — Grandes régates à Lille. — Festivals à Seclin et à Anicho.

CONNAISSANCES UTILES

Comment enlever les petits points de « bouillon » des verres de lampe qui ont fait son long usage.

Après un long usage en effet, les verres de lampe se recouvrent à l'intérieur de petits points opaques, qu'il est difficile de faire disparaître.

Délayez, avec de l'essence de térébenthine, un peu de craie finement pulvérisée, et mettez un peu de cette bouillie sur le linge dont vous vous servez pour nettoyer vos verres.

Bonhomme FRANKLIN.

CONVOCATIONS

La réunion mensuelle de l'Association amicale des anciens élèves de l'école de la Croix-Rouge aura lieu le dimanche 19 juin à quatre heures du soir.

Etat-Civil de Roubaix

du 17 juin

Naissances. — Gilbert Degroote, rue Ma Campagne, 64 — Théophile Wauquier, rue d'Italy, cour de Nord, 2 — Edouard Landuyt, rue de Blanchemaille — Eugène Lalouy, rue d'Alger, 149 — Suzanne Watteau, rue du Tilleul, 6. Delerue, 3 — Julien Devolder, rue d'Alger, c. Cattaerd, 9 — Jean Lorion, rue de Condé, 2e cour. Vincent, 34 — Ferdinande Hoornaert, rue de Tunis, c. Roobe, 34 — Flore Samaeys, rue de Blanchemaille — Marie Lecouteux, rue de la Chapelle-Gérette. Colbrant — Henri Turpin, rue des Arts, 224.

Décès. — Jules Burghraeve, 3 ans, rue de Toulouse, 6 — Valentine Vanderstiggel, 2 ans, rue de Blanchemaille.

Mort né : Un.

Etat-Civil de Tourcoing

du 17 juin

Naissances. — Parsy, rue de la Potente — Vanlentins Cattaen, rue du Dragon — Cécile Denuvre, coeur, rue du Luxembourg. Adolphe Florin, rue St-Sylvestre — Alice Charlet, rue des Postrains — Jeanne Lemaire, rue St-Blaise — Charles Marzaut, rue Dereignecourt.

Décès. — Joseph Bernard, 8 mois, rue de Roncq, 45 — Marie Renaud, 3 ans, rue de Nancy, 29 — Henri Castelain, 54 ans, trieur, rue Nationale, 125.

Etat-civil de Wattrelos

du 1er au 15 juin

Naissances. — Balcaen Madeleine, rue Magenta. — Huysentruyt Albert, rue du Tissage — Demeulenaere Albert, ruelle St-Jean — Volkaert Flore, rue de la Paix — Camille Vandenbroucke, rue St-Antoine — Verkoyn Achille, rue Philippe-de-Girard — Desreres Rather, rue St-Sylvestre — Mahieu Cyrille, rue Mal — Vanhove Henri, rue de Nancy. — Desmet Edgard, rue des Champs — Montagne Angèle, rue Monagne — Dermenghem Marguerite, Colbras — Sonnaert Rachel, rue St-Hilaire — Degauffroy Paul, cour Porchet — Samyn Gustave, rue du Château — Vanrenterghem Maurice, rue Palestro — Verschueren Léonie, cour Dansset — Kindt Aloise, rue d'Arcole — Meurens Célina, rue Bazen — Wulsteeke Camille, rue Traversière — Parmentier Julienne, Sainte-Dupuck Julien, Colbras — Geminiani Polydore, rue de la Paix — Cassé Philomène, cité Notre-Dame — Traversière — Parmentier Julienne, Sainte-Dupuck Julien, Colbras — Geminiani Polydore, rue de la Paix — Cassé Philomène, cité Notre-Dame — Traversière — Parmentier Julienne, Sainte-Madeleine, rue St-Sylvestre — Deramoulaere Germaine, rue de la Sauzerie — Pitts Adrienne, Pellegrin — Wastyn Marie, Mont — Vanmaldeghem Alberta, Colbras — Cottigny Julie, rue St-André — Demyfleteere Raoul, Colbras — Dejardin Blanche, Colbras — Masselis Agnès, Pannerie.

Décès. — Cocquam Emma, 15 jours, Trois ballots — Vanthuit Frédéric, 1 an, rue du Forge — Feys Frédéric, 72 ans; Christ Dal — Deroo Jean-Baptiste, 11 mois, Colbras — Verkinderen Maurice, 1 mois, Mont — Dubrocq Benjamin, 5 mois, rue de la Paix — Gérvart Gabrielle, 15 jours, Nouveau-Monde — Masure Pierre, 77 ans, Colbras — Debacker Célina, 17 ans, rue Française — Dubuisson Henri, 5 mois, Noir Pignon — Vandaele Eulogie, 31 ans, Mont — Maximont Rachel, 6 semaines, rue de la Procession — Leperck Louise, 13 ours, rue de la Paix — Coone (mort-né), rue du Forage — Bonne